



## Drogue, alcool, tabac... Des pratiques fréquentes en entreprise



Les 18-35 ans sont les plus concernés par la consommation d'alcool, de tabac et de cannabis / Sébastien SORIANO/Le Figaro

**Alors que les premières rencontres de l'addictologie se tiendront le 12 novembre à Paris, un sondage alerte sur des conduites à risques de plus en plus répandues en entreprise. 44% des salariés sondés estiment fréquentes les pratiques addictives dans leur milieu professionnel.**

Ce n'est pas parce qu'un salarié franchit la porte de son entreprise que ses addictions restent chez lui... À l'occasion des premières rencontres de l'addictologie, qui se tiendront le 12 novembre à Paris, le cabinet GAE Conseil, spécialiste de la prévention des pratiques addictives en milieux professionnels, a présenté ce mercredi les résultats d'un sondage Elabe, sur l'impact de ces comportements au travail.



Les conduites à risques vont de la consommation d'un produit psychoactif (alcool, tabac, médicaments psychotropes, cannabis), aux comportements pouvant rendre dépendant (outils connectés, pornographie, troubles du comportement alimentaire, etc.). Bien souvent, ces addictions s'entraînent les unes les autres. Il n'est pas rare qu'un salarié qui passe une partie de sa nuit sur des jeux vidéo prenne des produits qui ont des vertus stimulantes pour tenir la journée au travail. Un sujet de préoccupation pour les entreprises, puisque 15% à 20% des accidents du travail sont liés à des pratiques addictives, d'après l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS). Or, la législation engage leur responsabilité et l'employeur doit assurer la santé et la sécurité de ses employés.

### Difficulté d'aborder le sujet

Selon l'enquête, 44% des salariés sondés estiment fréquentes les pratiques addictives dans leur milieu professionnel. Ce sont les 18-35 ans qui sont les plus concernés par la consommation d'alcool, de tabac et de cannabis. C'est chez les employés du transport et de la construction (50%) et parmi les salariés des catégories socioprofessionnelles les plus précaires financièrement, ainsi que dans les secteurs d'activité les (...) **Lire la suite sur Figaro.fr**